



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT  
4 place Quincaille  
62000 Arras  
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52  
@ [ecolepaulbertarras@orange.fr](mailto:ecolepaulbertarras@orange.fr)

## Conseil d'école du 24 / juin / 2021

Mise en place	<p><b>Installation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La situation sanitaire actuelle fait que le Conseil d'école se déroule exceptionnellement dans la cour. La bienvenue est souhaitée aux participants dont Mme Aude Villette et madame Hennebique accompagnent M. Mollet pour représenter la Mairie. M. Fouche représente le Conservatoire d'Arras. Sont excusés, deux professeurs, deux parents et la Déléguée de l'Éducation nationale.</li></ul> <p><b>Questions relatives au compte rendu du précédent Conseil d'école :</b> Peut-on avoir les réponses aux questions non répondues du deuxième conseil d'école ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Question n° 2 (Cantine). Cf. réponse question 1 ci-dessous.</li><li>• Question n° 7 (Panne de chauffage). Réponse : si la panne est localisée, des espaces ont réquisitionnés, comme dans le cadre du service minimum d'accueil (SMA). Dans le cas d'une panne généralisée comme ce fut le cas cet hiver, il n'y a malheureusement pas de solution envisageable.</li><li>• Question n° 8 (Arbres). Si c'est bien l'entreprise qui a failli. Une compensation financière est-elle envisageable pour la « re-végétalisation » de la cour ? La question sera posée par la mairie.</li></ul>
Questions des parents	<p><b>1. Question : Quel aménagement pour la cantine ? Les élèves peuvent-ils retrouver l'usage de la BCD le midi ? (déménagement dans les locaux périscolaires ?)</b> Réponse : l'an prochain une convention d'utilisation a été signée avec la municipalité pour que certains élèves (les cours moyens) puissent bénéficier d'une restauration scolaire externalisée (au Collège St Vincent à proximité immédiate de l'école).</p> <p><b>2. Question : des manquements des animateurs périscolaires sur la pause méridienne sont encore à signaler, où en sont leurs formations ?</b> Réponse : des contractualisations d'animateurs sont en cours (contrat de 20h hebdomadaires) ils s'accompagnent automatiquement de formation professionnelle.</p> <p><b>3. Question : quelle est la procédure pour les enfants qui arrivent seuls à l'école et dont le professeur est absent ?</b> Réponse : les protocoles sont respectés et les parents prévenus le plus tôt possible grâce à l'ENT. Les rares élèves qui se retrouvent seuls devant l'école ont toujours été accueillis, et leurs parents contactés.</p> <p><b>4. Question : Captain planet sur toutes les écoles d'Arras sauf Paul Bert ?</b> Réponse : (rédaction en cours par les services municipaux)</p>

<p>Bilan pédagogique de l'année 2020/2021</p>	<p>Le traditionnel « tour d'horizon pédagogique » fait succinctement état des progressions dans les classes.</p> <p>L'ensemble des classes présente un bilan satisfaisant ou très satisfaisant.</p> <p>Les deux cours doubles ont apporté une satisfaction totale sur le plan pédagogique (année qualifiée « d'excellente » ou de « merveilleuse »), avec pour la quasi totalité de leurs élèves des résultats supérieurs aux attendus.</p> <p>Dans les cours simples, l'hétérogénéité est en général plus marquée, tant au niveau des comportements, de la dévolution aux tâches, que des performances scolaires. Seuls trois élèves auront l'an prochain la possibilité de bénéficier d'une année supplémentaire dans leur niveau actuel (2 au CP, 1 au CE1).</p> <p>Tous les autres élèves suivront un rythme de scolarité ordinaire en passant dans le niveau supérieur, y compris les élèves du CEJS qui vivront leur dernière année dans l'école (avant d'être normalement remplacés par une nouvelle cohorte en septembre 2022).</p> <p>Quelques élèves nécessiteront dès la rentrée une vigilance particulière.</p>
<p>Compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives</p>	<p>Certaines sorties pédagogiques ont, malgré les circonstances sanitaires, pu avoir lieu. Il est rappelé que c'est grâce à la participation financière systématique de l'Amicale laïque, que chaque élève de l'école a pu bénéficier d'une sortie pédagogique en fin d'année scolaire.</p> <p>Ont particulièrement été mises à l'honneur des sorties à la maison de l'archéologie (2 classes) et au CIEU (pollinisateurs) (2 classes). Les sorties pour 4 classes au parc d'Olhain et les CM2 qui ont profité d'une journée plein air à Saint Laurent.</p>
<p>Informations sur les travaux en cours et réalisés</p>	<p><b>Les demandes réalisées</b>  installation de verrous intérieurs dans toutes les salles (PPMS)  installation d'un filet de protection dans le préau (pour éviter aux ballons d'aller dans la cage d'escalier)</p> <p><b>Les demandes urgentes concernant la sécurité :</b> travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés  installation de portes anti-panique à toutes les sorties de secours (recommandation commission de sécurité octobre 2013),  perçages de seconde porte à toutes les classes recevant plus de 19 élèves (recommandation commission de sécurité depuis plus de 12 ans),  sécurisation du dernier escalier du préau,  sécurisation des abords immédiats de l'école (dalle ralentisseur)</p> <p><b>Les points préoccupants :</b> travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés  (bâtiment A) la réfection complète de la façade  la construction d'abri pour vélos et trottinettes</p> <p><b>Les demandes concernant le matériel pédagogique:</b>  installation de TBI ou VPI dans les deux dernières classes qui n'en sont pas pourvue (pour des raisons d'équité de traitement pédagogique entre les élèves).</p>
	<p>Conseil est clos à 19h 40</p>

